

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 14 septembre 2021

Date de convocation : 09 septembre 2021

Date d'affichage : 09 septembre 2021

Le quatorze septembre deux mille vingt et un, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, **en séance publique**, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mr Laurent RICARD, Maire**, pour délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

Etaient présents :

Mmes Frédérique ALBERT, Wladimira GRONCHI, Elodie MARTIN, Incarnation SCHMID-LOSSBERG

Mrs Michel HENRION, Patrick MARY, Laurent RICARD, William VALAT, Alain SOUSSEN

Absents excusés :

Procuration : M. Stève LECHEVALIER à M. Laurent RICARD et Mme Emilie GAUTIER à Mme Elodie Torres

Mme Emilie GAUTIER a été nommée secrétaire de séance.

En début de séance, Monsieur le Maire donne lecture des points :

ORDRE DU JOUR

- 1 Compte -rendu du conseil municipal du 05 juillet 2021
- 2 Devis numérique école
- 3 Hérault Energies : offre HVE (haute valeur environnementale)
- 4 CDG 34 : proposition de participation au marché public du CDG pour les assurances couvrant les risques statutaires
- 5 CCPL : présentation du rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Lunel
- 6 CCPL : Analyse des besoins sociaux du territoire
- 7 SMGC : rapport d'activité du Syndicat Mixte Garrigues Campagne
- 8 Trésorerie : discussion limitation d'exonération de 2 ans sur constructions nouvelles
- 9 Décisions du Maire
- 10 Questions diverses

1- Compte-rendu du conseil municipal du 05 juillet 2021

Le procès-verbal de la séance du 05 juillet 2021 a été approuvé à l'unanimité des présents.

2- Devis numérique école

Plusieurs devis reçus.

Vote à l'unanimité pour PC home (tableau numérique digital, fixation et petits ordinateurs). 2 subventions ont été attribuées pour la commune.

Manque devis maintenance en attente.

3- Hérault Energies : offre HVE (haute valeur environnementale)

Hérault Energies propose 2 offres : une verte et une classique

4 % de l'énergie de la CESML vient du barrage (se renseigner sur l'apport du barrage et des panneaux photovoltaïques).

Hausse des prix de 15 à 20%.

A faire : Rappeler l'installateur des panneaux photovoltaïques pour les bâtiments de la mairie.

4- CDG 34 : proposition de participation au marché public du CDG pour les assurances couvrant les risques statutaires

Proposition acceptée à l'unanimité.

5- CCPL : présentation du rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Lunel

Chaque année, la commune doit prendre connaissance du rapport d'activités 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Lunel.

Après présentation de ce rapport et après en avoir délibéré, **le conseil municipal :**

- **DECIDE** d'approuver le rapport annuel 2020 et de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.

6- CCPL : Analyse des besoins sociaux du territoire

Pas de CCAS sur la commune.

A faire : à voir avec Alexia qui aurait besoin des chèques eau Véolia.

7- SMGC : rapport d'activité du Syndicat Mixte Garrigues Campagne

Chaque année, la commune doit prendre connaissance du rapport du délégataire VEOLIA Eau SA RUAS relatif à la gestion de l'année 2020, du rapport annuel du Président sur le prix et la qualité du Service Public de l'eau potable au titre du même exercice et du rapport d'activité annuel du Président sur l'exercice de la compétence Eau Brute à la carte.

Après présentation de ces rapports et après en avoir délibéré, **le conseil municipal** :

DECIDE D'APPROUVER :

- le rapport annuel du délégataire VEOLIA Eau Ruas relatif à la gestion de l'année 2020,
- le rapport annuel du Président sur le prix et la qualité du service, exercice 2020,

Et de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.

8- Trésorerie : discussion limitation d'exonération de 2 ans sur constructions Nouvelles

Vote à l'unanimité pour l'exonération totale (pas de limitation).

9- Décisions du Maire

10- Questions diverses

-réfection de la fontaine : les travaux (assainissement et place de la mairie) empêchent la réfection, les artisans viendront quand la place sera plus praticable

- Modifier les panneaux de déviation pour plus de clarté
- Problèmes de nuisances par les chiens : solution : mot dans les boites aux lettres des propriétaires pour informer des nuisances. Alexia doit se renseigner au sujet de la fourrière.
- Nettoyer le mur de la mairie pour l'arrivée du distributeur à pain. Patrick demande par le biais du site les besoins (70 retours au questionnaire de départ)
- Travaux eau potable : le SMGC a profité de l'ouverture de la route pour refaire les canalisations d'eau potable

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été passé en revue, la séance est levée.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

Monsieur le Maire, Laurent RICARD

Sous réserve d'approbation lors du prochain Conseil Municipal